



TIR DU FANION 2021

Mercredi 20 octobre 2021	de 14 :00 à 19 :00 h. 10 cibles
Vendredi 22 octobre 2021	de 14 :00 à 19 :00 h. 10 cibles
Samedi 23 octobre 2021	de 09 :00 à 12 :00 h. 10 cibles
	de 13 :30 à 16 :30 h. 10 cibles

Tir de groupes et individuels
Plan de tir 300 m

Les tireurs individuels sont les bienvenus.

www.amisdutir.bfb@gmail.com

Dispositions générales

Société organisatrice : Amis du tir Le Bouillet – Frenières – Bex

Stand de tir des Grandes Iles d'Amont, St-Triphon.

Genre de tir	Concours des Sociétés (CSOC) et individuels.
Participation :	Les sections affiliées à la FST et à la SVC peuvent inscrire un nombre illimité de groupes formés de 6 tireurs avec addition des 5 meilleurs résultats. Le groupe de 5 tireurs est aussi valable. Les tireurs individuels sont aussi admis. Le même tireur ne peut tirer qu'une seule fois le programme.
Licences :	Licence obligatoire. Le numéro de licence de chaque tireur doit être mentionné sur le formulaire d'inscription.
Inscriptions:	Martial Giroud – Rue de la Tour 69E – 1867 Ollon amisdutir.bfb@gmail.com Inscriptions possibles sur place.
Paiement :	Les finances de groupes doivent impérativement être totalement payées à l'avance par virement bancaire sur Iban n° CH100024324331951840P ou au CCP n° 10-725-4 BCV compte No U 849 203 en faveur de Amis du tir Le Bouillet ou au bureau le jour du tir.
Finance de groupe :	Elle est fixée à CHF 40.00 . Les 100% des finances de groupes reviennent aux 60% des groupes, au minimum.
Livret de tir et taxes FST & SVC :	Le livret de tir est obligatoire. Le prix est fixé CHF 8.00 . Il sera délivré sur place. Il comprend les taxes de la FST, CHF 1.00/tireur, celles de la SVC, CHF 1.00/tireur, ainsi que les autres frais administratifs liés à la manifestation.
Paiement livret de tir :	Le livret de tir ne sera délivré au tireur que si le montant du livret et la finance de groupe ont été acquittés.
Carte-couronne :	Une carte-couronne, valeur CHF 12.00, pour minima atteint à la cible Fanion ; un seul prix par tireur.
Positions :	Arme libre à genou, sauf V et SV couché bras franc Fusil standard et mousqueton, couché bras franc Mousqueton, les V et SV peuvent tirer couché avec appui Fusils d'assaut sur bipied réglementaire.
Catégorie d'armes :	Cat. A : Armes standard et armes libres Cat. D : FA57/03 Cat. E : FA90/MQ/FA57/02
Catégorie de groupes :	Cat. A : Toutes les armes Cat. D/E : Toutes les armes d'ordonnance
Munition :	Elle sera délivrée et tirée sur place au prix de 35 cts la cartouche. La munition personnelle est interdite. Les douilles restent propriété de la société organisatrice.
Mutations :	En cas d'empêchement, un tireur annoncé peut être remplacé par un tireur de la même société. Le cas doit être annoncé avant que le premier tireur du groupe n'ait commencé son programme. Tout tireur manquant à son tir sera noté zéro.
Dérangements :	Le tireur supporte les dérangements survenant à son arme, à l'exception des ruptures de matériel liés aux installations de tir.
Réclamations :	Elles sont à adresser à l'organisateur, le jour même du concours. Elles sont traitées et réglées immédiatement. Le droit de recours à la Commission disciplinaire et de recours de la FST est réservé. (Reg 1.31.00 du 28.08.2001)

CIBLE EXERCICE

Armes	Toutes les armes
Cible	A à 10 ou à 100 points
Nombre de coups	5, coup par coup, interruption à volonté.
Position	Libre
Prix de la passe	CHF 6.00 (munitions comprises)
Disposition spéciale	Nombre de passe illimité.

CIBLE GROUPE

FANION

Arme	Toutes les armes
Cible	A à 100 points
Nombre de coups	5, coup par coup
Position	Selon les dispositions générales
Prix de la passe	CHF 18.00 CHF. 16.25 pour la passe et CHF 1.75 munition.
Distinction	Carte couronne à CHF 12.- ou prix en nature

Catégorie A	440 points et plus pour	E
	430 points et plus pour	U21 et V
Arme libre et fusil standard	420 points et plus pour	U17 et SV
Catégorie D	420 points et plus pour	E
	410 points et plus pour	U21 et V
Fass 57 (03)	405 points et plus pour	U17 et SV
Catégorie E	405 points et plus pour	E
	395 points et plus pour	U21 et V
Fass 90, Mousqueton et Fass 57 (02)	390 points et plus pour	U17 et SV

CHF 40.- (finance de groupe)

La finance de groupe sera offerte aux groupes composés d'au moins 4 jeunes tireurs

Classement	Au total des 5 meilleurs résultats du groupe, appui par le meilleur résultat. Il faut au moins 5 groupes en compétition, sinon les finances de groupes seront remboursées. (Pas de classement)
Répartition	100% des inscriptions de groupes au 60% des groupes. Deux classements : armes de sport et armes d'ordonnance. Valeur du 1 ^{er} prix Cat A : CHF 120.00 Cat AO : CHF 200.00

CIBLE REPARTITION GRANDES ILES

Arme	Toutes les armes
Cible	A à 10 points
Nombre de coups	6, coup par coup
Position	Selon les dispositions générales
Prix de la passe	CHF 20.00 (Fr. 17.90 + Fr. 2.10 pour la munition)
Distinction	Aucune

Barème :

Points	Cat A (CHF)	Cat D (CHF)	Cat E (CHF)
60	100.00	100.00	100.00
59	50.00	60.00	70.00
58	30.00	40.00	50.00
57	20.00	30.00	40.00
56	15.00	20.00	30.00
55	10.00	15.00	25.00
54		10.00	20.00
53		5.00	15.00
52			8.00
51			5.00

Répartition :

Le paiement de la répartition immédiate aura lieu durant les tirs, les demandes ultérieures ne seront pas prises en considération.

Si le paiement comptant en espèces n'atteint pas les 60 % du produit des passes, la différence sera attribuée en totalité au concours de groupes concerné. Le transfert des montants de différence entre les diverses catégories n'est pas autorisé.

CIBLE BOVONNE FROMAGE

Arme	Toutes les armes
Cible	A à 100 points
Nombre de coups	3, coup par coup
Position	Selon les dispositions générales
Prix de la passe	CHF 7.00 (CHF 5.95 + CHF 1.05 pour la munition)
Distinction	Aucune
Rachats	Illimités
Répartition en fromage :	

Catégorie A (AL + FS)		Catégorie D + E (F57/F90/MQ)	
100 pts	1000 g	100 pts	1000 g
99 pts	700 g	99 pts	800 g
98 pts	500 g	98 pts	700 g
97 pts	400 g	97 pts	500 g
96 pts	300 g	96 pts	400 g
95 pts	200 g	95 pts	300 g
94 pts	200 g	94 pts	200 g
93 pts	100 g	93 pts	200 g
92 pts	100 g	92 pts	100 g
91 pts	100 g	91 pts	100 g

Le paiement en fromage aura lieu durant les tirs, les demandes ultérieures ne seront pas prises en considération.

Rois du tir en catégories A/D/E

Sera proclamé roi du tir celui qui aura obtenu le meilleur total à l'addition des passes Groupe et Répartition

selon le barème suivant :
passes à 100 points = 10 %
passes à 10 points = 100 %

En cas d'égalité, appui par l'âge le plus élevé.

Classement

En 3 catégories : A/D/E, au total des points, puis l'âge le plus élevé
Prix : CHF 100.00 au premier, CHF 75.00 au deuxième, CHF 50.00 au troisième, en espèces ou en nature.

Des classements U17/U21 par catégorie à l'addition du 20% de la passe « GROUPE » et de la passe répartition sous réserve d'au moins dix tireurs par catégorie.

Le responsable du tir : Martial Giroud

Société Vaudoise des Carabiniers
Approbaton du plan de tir : le 27 juin 2021

Le Chef de la Division fusil :

Gilbert Hédiquier